



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

prévention santé en direction de la jeunesse

Question au Gouvernement n° 1169

Texte de la question

## PRÉVENTION SANTÉ EN DIRECTION DE LA JEUNESSE

**M. le président.** La parole est à M. Cyrille Isaac-Sibille, pour le groupe du Mouvement démocrate et apparentés.

**M. Cyrille Isaac-Sibille.** Madame la ministre des solidarités et de la santé, j'associe à ma question Mme Ericka Bareigts, co-rapporteuse de la mission d'information parlementaire relative à la prévention santé en faveur de la jeunesse.

Le Dieu grec de la médecine, Esculape, avait deux filles : Hygée, déesse de la prévention, et Panacée, déesse des soins. Le Président de la République, après avoir présenté sa stratégie contre la pauvreté il y a cinq jours, a annoncé ce matin sa stratégie pour transformer notre système de santé. Ces stratégies apportent une vision claire et donnent une cohérence d'ensemble à la politique sociale et sanitaire de la majorité.

C'est l'ordonnance de 1945, créant le système de sécurité sociale sur le modèle bismarckien, qui a entériné la séparation des médecines curative et préventive. Face à ce constat, il nous faut réconcilier Hygée et Panacée, en poussant encore plus loin ce décloisonnement et en venant au secours de deux acteurs en difficulté de la médecine que je qualifie de sociale : la protection maternelle et infantile – PMI – et la médecine scolaire.

Madame la ministre, je vous poserai trois questions. L'âge de l'instruction obligatoire ayant été abaissé de six à trois ans, comptez-vous également abaisser l'âge de la visite médicale scolaire obligatoire à trois ans, afin d'agir le plus précocement possible ? Face à la pénurie de médecins scolaires et de PMI, souhaitez-vous étendre, encore plus loin, l'exercice médical mixte pour que les médecins exerçant en milieu libéral ou hospitalier puissent venir consulter au sein d'établissements scolaires et de la PMI ? Afin de connaître l'effort budgétaire dévolu à la prévention, est-il envisagé, dans le projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2019, d'établir un document de politique transversale dit « orange budgétaire », comme la Cour des comptes l'a préconisé à deux reprises ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe MODEM.*)

**M. le président.** La parole est à Mme la ministre des solidarités et de la santé.

**Mme Agnès Buzyn, ministre des solidarités et de la santé.** Je vous remercie pour cette question, qui me permet de saluer la qualité du travail que vous avez accompli avec Ericka Bareigts sur la prévention santé en faveur de la jeunesse.

Dans ce rapport, vous proposez des solutions pour la mise en œuvre pratique d'une politique de prévention ambitieuse, permettant de réduire les inégalités de destin. Nous en reprendrons de nombreuses, monsieur le député, car vous avez raison : plus les actions de prévention et de promotion de la santé interviennent tôt, plus elles sont efficaces. Toutes les données montrent que les inégalités de santé se creusent avant l'âge de six ans,

voire avant celui de trois ans.

Notre diagnostic s'inscrit avec justesse dans la stratégie de lutte contre la pauvreté dévoilée la semaine dernière par le Président de la République. Un des axes énoncés doit précisément nous permettre de rompre avec la reproduction de la pauvreté grâce à la prévention dès le plus âge. Nous renforcerons l'accompagnement et la prévention qui sont assurés aujourd'hui par la protection maternelle et infantile notamment à destination des publics les plus vulnérables.

Comme vous nous y invitez, nous ferons également évoluer les missions des PMI | : nous nous appuierons sur le travail actuellement conduit par la députée Michèle Peyron.

Par ailleurs, Jean-Michel Blanquer et moi-même avons ouvert hier le séminaire dédié au lancement du parcours santé, accueil et éducation des enfants de zéro à six ans. Comme vous le recommandez, ce programme renforcera la cohérence des actions du Gouvernement en matière de prévention bien au-delà des seuls acteurs du champ de la santé. Enfin, ainsi que vous le mentionnez, les crédits alloués sont épars : le Gouvernement pourra fournir un rapport annuel transversal des moyens dédiés à la prévention.

Monsieur le député, vous pouvez être assuré que le chantier est engagé et que nous maintiendrons le cap dans les mois et les années qui viennent.

**M. le président.** La parole est à M. Jean-Hugues Ratenon, pour le groupe La France insoumise.

**M. Jean-Hugues Ratenon.** Monsieur le Premier ministre, c'est la main sur le cœur qu'Emmanuel Macron nous a promis d'éradiquer la pauvreté. Le compte n'y est pas et la pauvreté n'est pas près de disparaître.

**M. Erwan Balanant.** En matière de pauvreté, Maduro est champion du monde !

**M. Jean-Hugues Ratenon.** Par ses annonces, il devient l'artisan principal de l'apartheid social qui fait et fera des ravages dans notre société. La pauvreté déstabilise des millions de vies, ronge nos familles, tue dans l'indifférence. Le président des riches confirme qu'il est aussi le président anti-pauvres... (*L'orateur montre sa gorge.*) Je m'arrête : je n'ai plus de voix. (Murmures.)

**M. Bruno Millienne.** Un remplaçant !

**M. le président.** Mes chers collègues, nous allons passer à la question suivante.

**M. Jean-Luc Mélenchon.** Quand on fait vingt-deux heures d'avion pour siéger dans cet hémicycle, on peut avoir la voix cassée ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes FI et GDR, ainsi que sur plusieurs bancs des groupes LR, UDI-Agir, MODEM et Socialistes et apparentés.*)

**M. le président.** Bien sûr ! Monsieur Ratenon, si vous retrouvez votre voix, je vous redonnerai la parole tout à l'heure pour poser votre question. (*Applaudissements sur tous les bancs.*)

## Données clés

**Auteur :** [M. Cyrille Isaac-Sibille](#)

**Circonscription :** Rhône (12<sup>e</sup> circonscription) - Mouvement Démocrate et apparentés

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 1169

**Rubrique :** Santé

**Ministère interrogé :** Solidarités et santé

**Ministère attributaire :** Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [19 septembre 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [19 septembre 2018](#)